DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Royaume-Uni / Angleterre | Autorisation ETA-UK

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Vous pouvez nous transmettre votre dossier complet :
- Par email (conseillé), en réponse à l'email de confirmation de commande, en nous envoyant en pièces jointes les documents (scannés, ou pris en photo de bonne qualité)
OU
- Par courrier sécurisé ou dépôt à notre adresse : RapideVisa, 7 rue La Boétie, 75008 Paris

Fournir pour CHAQUE voyageur :
Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Page d'identité du passeport (en scan ou photo ou copie) :**
- Il s'agit de la page du passeport avec votre date de naissance, numéro de passeport etc.
- Le passeport doit être signé et avoir une **validité couvrant les dates du séjour** dans le pays.
- Il est conseillé d'avoir un passeport de bonne qualité avec au moins 2 pages vierges face à face.
- Pour que votre Autorisation ETA-UK soit délivrée par les autorités sans retard, merci de nous transmettre une bonne qualité : **toutes les informations sur la page de passeport doivent être lisibles**

☑ **1 Photo d'identité couleur (en scan-couleur ou photo ou copie) :**
- Aux normes françaises, sur fond clair.
- De moins de 3 mois.
- **Différente de la photo du passeport**
- De bonne qualité.

☑ **1 réponse (en répondant à l'email de confirmation de commande) :**
- Quelle est votre profession (métier) ?

☑ ***Supplément uniquement pour les PASSEPORTS NON-FRANÇAIS éligibles à l'ETA UK :*** Merci de nous indiquer votre ADRESSE DE DOMICILE dans votre email d'envoi de documents.

☑ ***Supplément pour mineurs :*** Fournir le Nom et Prénom + Numéro de téléphone de l'un des parents.
(NB : Les mineurs en voyages scolaires uniquement peuvent éventuellement être exemptés d'ETA, mais pas de formalités spécifiques : renseignez-vous auprès de votre contact au Royaume-Uni).